

Programme de formation

Public concerné

Infirmiers

Pré-requis

Être diplômé de sa profession

Modalités

- Présentiel
- E-learning
- Classe virtuelle
- Mixte

Durée

Heures : 7h

Délais d'accès : 2 mois

EPP : OUI NON

Si oui, nombre d'heures en EPP : 4h

Profil du concepteur

Infirmier libéral expert en cardiologie et les anticoagulants

Tarif

353,40 €

Version : 02/2024

Taux de complétion : nouveau thème

Taux moyen de satisfaction : nouveau thème

PATHOLOGIES CARDIAQUES ET ANTICOAGULANTS : ÉVALUER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Orientation DPC : Pathologies cardiaques et anticoagulants : évaluer ses pratiques professionnelles
(Sous réserve de validation de prise en charge par l'ANDPC)

Résumé de la formation

Les pathologies cardiovasculaires nécessitent souvent la prise d'anticoagulants avec tous les risques d'accidents associés. Au quotidien, les infirmiers sont confrontés à la gestion de ces traitements ainsi qu'aux surveillances des patients. Nous avons pensé la formation pour vous, en vous permettant d'évaluer vos pratiques professionnelles avec audit clinique dès le début de la formation.

Finalement, il s'agit d'améliorer l'efficacité du parcours de soins du patient souffrant de pathologie cardiaque en le sécurisant davantage et en limitant les risques liés aux anticoagulants. De même que l'amélioration des interventions préventives et éducatives dans le contrôle des facteurs de risques est visée.

Pour cela, vous bénéficiez d'apport théorique médiatisé en e-learning. Un mois après, depuis chez vous, une réévaluation des pratiques par audit est réalisée. Pour conclure votre parcours EPP, vous échangez avec des collègues infirmiers et un expert formateur lors d'une classe virtuelle.

Objectifs de la formation

- Évaluer ses pratiques auprès des patients ayant une pathologie cardiaque et sous anticoagulant
- Analyser les retours de l'audit en collectif et définir son plan d'action d'amélioration
- Renforcer ses connaissances : physiopathologie, anticoagulants, soins infirmiers, parcours de soin (IC)
- Mettre en œuvre les actions d'amélioration
- Réévaluer ses pratiques professionnelles
- S'inscrire dans une démarche continue d'amélioration par le suivi de son plan d'actions

Méthodes pédagogiques et d'évaluation

L'évaluation des pratiques professionnelles a pour but l'amélioration continue de la qualité des soins et du service rendu aux patients par les professionnels de santé. Elle promeut la qualité, la sécurité, l'efficacité et l'efficience des soins et de la prévention dans le respect des règles déontologiques.

En e-learning, nous vous proposons la méthode EPP, audit clinique à réaliser chez vous à partir de 10 dossiers patients en complément de la formation e-learning. Éventuellement, une classe virtuelle est prévue pour compléter l'analyse d'une réévaluation des pratiques professionnelles. Autre possibilité est la simulation en santé durant votre parcours en e-learning. Plus exactement, il s'agit de Serious Game où l'apprentissage est complètement immersif. C'est-à-dire que vous interagissez dans la situation virtuelle, scénarisée et gamifiée. Vos prises de décisions en situation sont alors analysées vous donnant les moyens de cibler vos actions correctives. Nous vous accompagnons pas à pas tout au long de votre formation qui peut s'étendre sur plusieurs mois.

Une attestation de fin de formation est téléchargeable à la fin de la formation.

Un infirmier expert e-tuteur vous accompagne et répond à toutes vos questions sur le forum. En étroite collaboration avec les équipes technique et pédagogique, nous facilitons au mieux votre parcours EPP.

Nos formations peuvent être adaptées pour les personnes en situation de handicap. Notre Référente Handicap est à votre disposition pour échanger en toute confidentialité sur votre projet de formation et pour mettre en place les éventuels aménagements spécifiques à prévoir. Contactez notre Référente Handicap à l'adresse suivante : contact@orionsante.fr pour convenir d'un rendez-vous téléphonique.